

CHIFFRES CLÉS



2 944
étudiants



1 177
diplômés



872
étudiants
en apprentissage



13
formations
en apprentissage



5125
heures de TP



159
enseignants-
chercheurs



19
unités de
recherche

EN 2023, LA TAXE D'APPRENTISSAGE A PERMIS L'ACHAT DE

2

cabines
acoustiques

10

microscopes

60

licences de
logiciels spécifiques

16

tables
informatiques

FACULTÉ DE PHARMACIE

15 avenue Charles Flahault - BP 14491

34093 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél : 04 11 75 93 00

Fax : 04 11 75 93 34

<https://pharmacie.edu.umontpellier.fr/>



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



TAXE D'APPRENTISSAGE



*Investissez pour
vos collaborateurs de demain !*

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE

Créée il y a plus de 200 ans, la Faculté de Pharmacie de Montpellier se situe parmi les plus importantes de l'Hexagone. Elle forme aujourd'hui plus de 2 500 étudiants par an en les préparant à toutes les branches de la profession pharmaceutique (officine, biologie, industrie, hôpital, recherche) et bien au-delà dans le cadre des diplômes de santé portés par notre Faculté.

La taxe d'apprentissage constitue un moyen de financement incontournable pour le maintien et la création d'enseignements adaptés aux nouveaux enjeux des métiers de la santé.

Votre collaboration est essentielle pour former dès aujourd'hui des professionnels de qualité qui deviendront vos collaborateurs de demain.



Le Directeur Vincent Lisowski

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

À partir de 2023, le solde de la taxe d'apprentissage est affecté par les entreprises directement sur la plateforme SOLTÉA de la Caisse des Dépôts et Consignations

ÉTAPE 1

Connectez-vous à la plateforme SOLTÉA (après la création de votre compte sur Net-Entreprise)

ÉTAPE 2

Recherchez l'établissement bénéficiaire :

Faculté de Pharmacie Montpellier, code UAI : 0341149P

Vous avez la possibilité de flécher la TA spécifiquement à une de nos formations en saisissant le code RNCP correspondant (voir ci-dessous).

ÉTAPE 3

Dites-nous que vous nous soutenez en nous envoyant le formulaire de versement à pharmacie-gestionfi@umontpellier.fr



PARTICIPEZ AUX PROJETS DE NOTRE FACULTÉ !

La taxe d'apprentissage nous permet de maintenir une formation d'excellence en investissant dans :

- l'intervention de professionnels,
- les consommables des laboratoires (pipettes, solvants, réactifs, tubes à essai ...),
- le développement de projets pédagogiques innovants,
- le matériels TICE (Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à l'Enseignement),
- l'aménagement de salles spécialisées (pharmacie expérimentale, laboratoires de langues, salles de travaux pratiques, Learning Labs, Rapid Mooc, imprimantes 3D...),
- la création d'espaces dédiés aux étudiants pour leur bien-être.

NOS FORMATIONS



RNCP35719



RNCP36955



RNCP36110



RNCP24530



RNCP30050



RNCP30097



RNCP30113



RNCP34075



RNCP34097



RNCP28078



RNCP31472



RNCP34442



RNCP34295



RNCP31803